

SEANCE DU 10 JANVIER 2023

OBJET : APPROBATION DU DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CONCERNANT LE PROJET DE RECONFIGURATION ET D'AMELIORATION
DU COMPLEXE SPORTIF DU STADE

L'an deux mille vingt-trois, et le dix janvier, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de cinéma, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - LAMOTE Jean-Baptiste - DIBON Odette - CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - BERHOCOIRIGOIN Patrick - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSES : ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - TOURATON Elisabeth - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Odette DIBON

La Maire rappelle au Conseil Municipal que le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale a poursuivi sa mission d'assistance technique et administrative concernant le projet de reconfiguration et d'amélioration du complexe sportif du stade et que dans ce cadre il a établi le dossier de demande de permis de construire.

Elle dépose ce dossier devant l'assemblée et lui demande de l'approuver.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté ce dossier, entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le dossier de permis de construire concernant le projet de reconfiguration et d'amélioration du complexe sportif du stade.

AUTORISE la Maire à solliciter le permis et les éventuelles autorisations d'urbanisme modificatives s'y référant.

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY



